

Témoignage

Une issue réparatrice

Par Sandra LONGIN

Je considère faire partie des parents outillés pour accompagner leurs enfants dans les diverses situations qu'ils rencontrent au fil de leur croissance. Mais pendant trois ans, j'ai expérimenté l'impuissance et le désarroi. Mon aînée est scolarisée depuis la petite section dans l'école du village et sa meilleure amie s'appelle Emma. Armelle est une petite fille très vivante, qui chante en permanence et dont la voix résonne dans la cour de récréation. Suite à son entrée en CM1, elle commence à être violente verbalement avec sa sœur. Peu de temps après la rentrée, je constate que lorsque je quitte l'école, elle revient vers moi pour me dire au revoir. Elle commence à me dire qu'Emma ne veut pas jouer avec elle et incite les autres à faire de même.

D'autres enfants l'insultent, la traitent de grosse. Je l'observe dans la cour. Elle est isolée, emmène un livre pour s'occuper. Je l'invite à en parler à la maîtresse. Elle me répond que l'enseignante lui dit qu'elle en a assez de leurs chamailleries. Avec le papa, nous rencontrons la maîtresse, qui, à la suite, met en place une séance pédagogique sur le respect. La situation perdure, Armelle s'éteint. Elle est triste, pleure souvent et exprime son incompréhension à voir sa meilleure amie la rejeter et les autres enfants en faire de même.

À la maison, les conflits sont réguliers avec sa sœur et avec nous. Ses résultats scolaires se maintiennent, mais le temps des devoirs devient souvent conflictuel. La maîtresse nous dit qu'elle n'écrit pas assez vite et qu'elle est souvent dans son monde. Son écriture se dégrade. Je passe beaucoup de temps à l'écouter, à la soutenir. Nous allons parler avec Emma et ses parents pour tenter de faire évoluer la situation.

Malgré leur soutien, rien ne change. L'année de CM1 aura été un calvaire pour Armelle. Ma souffrance de maman se creuse devant mon impuissance à faire évoluer cette situation. Sentant que j'ai touché mes limites dans l'accompagnement que je peux donner à Armelle, nous allons consulter, avec elle, un psychologue. Ce professionnel nous dit que notre enfant va bien et que l'entrée en CM2 risque de voir le phénomène reprendre. Il nous invite à envisager un changement d'école.

Avec mon conjoint, et après en avoir parlé avec Armelle, nous faisons le choix de la laisser dans son école. La rentrée commence dès le premier jour par une rencontre avec l'enseignante (la même qu'en CM1). Nous posons clairement, avec elle, le fait qu'Armelle est victime de harcèlement scolaire et que si la situation reprend nous serons amenés à changer Armelle d'école. L'année de CM2 sera « plus calme ». Armelle continue à subir rejets et moqueries de la part de Emma et d'un autre garçon, Théo. Le reste de la classe reste en retrait. L'enseignante intervient comme elle peut, sans qu'à

aucun moment cela ne modifie la dynamique relationnelle entre les enfants. Nous rencontrons plusieurs fois les parents d'Emma et de Théo en présence des enfants mais nous sommes impuissants à faire changer la situation. Armelle souffre et toute la famille aussi.

L'entrée en 6ème est synonyme d'espoir. Un nombre d'élèves plus important, une nouvelle classe et la perspective de la séparation des élèves de l'école d'Armelle. Le jour de la rentrée est une vraie claque. Armelle est en classe avec Emma et Théo. Nous restons positifs. Armelle se fait de nouvelles amies. Mais au fil des mois ces nouvelles copines vont avec Emma et le harcèlement reprend. Il a lieu au collège mais aussi dans le car.

Après un mot sur le carnet indiquant qu'Armelle s'est bagarrée, je rencontre la conseillère principale d'éducation (CPE) du collège. Je découvre effarée que l'enseignante de primaire n'a jamais évoqué la situation. Nous échangeons longuement sur la situation mais aussi sur la communication non violente, sur ce que l'établissement met en place et la sensation de ne pas toujours réussir à toucher les enfants qui posent des actes de harcèlement. Je parle à la CPE du guide édité par le Ministère de l'Éducation Nationale : « Pour une justice en milieu scolaire préventive et restaurative dans les collèges et lycées » qu'elle découvre. Je repars confiante dans le fait que le collège se préoccupe réellement de la situation d'Armelle et de ses camarades.

Une semaine plus tard, Armelle est sur l'ordinateur. Elle vient de créer un document avec des photos et un texte qui me montre encore une fois la souffrance de ma fille. Avec son accord, j'adresse le fichier à la CPE et la Principale. Je leur propose d'expérimenter un cercle restauratif.

C'est la seule porte de sortie que j'identifie. J'ai la chance d'avoir dans mon environnement une personne prête à faciliter ce cercle. La principale propose une rencontre avec le facilitateur et moi-même pour que nous présentions la démarche avant de prendre une décision. Lors de cette rencontre, nous présentons la CNV et les cercles restauratifs à la Principale, la CPE, l'infirmière et l'assistante sociale. L'équipe donne son accord pour un cercle. Les dates sont fixées. Le facilitateur fait les pré cercles. Il rencontre les enfants et leurs parents. Il leur explique ce qu'est un cercle et demande quelles personnes seraient importantes pour participer au cercle. Le jour du cercle arrive.

Nous nous retrouvons en début d'après-midi dans une salle du collège. La principale a tout organisé pour que les élèves concernés soient libérés. Sont présents : la Principale, la CPE, Emma malgré l'opposition de ses parents (qui ne sont pas présents mais deux chaises vides permettent de symboliser leur appartenance à ce cercle), deux copines qu'elle a choisi, Théo et ses parents, deux élèves qui ont défendu Armelle dans le car, Armelle et nous ses parents. Le facilitateur présente le déroulement du cercle et celui-ci démarre.

Chacun prend la parole pour dire ce qu'il souhaite exprimer. Le facilitateur invite à la reformulation pour éviter tout mal entendu et pour préciser la prise de parole de chacun. Nous exprimons notre désarroi de parents, notre souffrance, celle d'Armelle. Les enfants parlent de ce qu'ils vivent, les autres parents de ce qu'ils ont vécu. Progressivement au travers des expressions de chacun nous cheminons vers la compréhension de ce qui s'est passé. Emma et Théo expriment qu'ils ne mesuraient pas que cela puisse avoir un tel impact sur nous, les adultes, et la vie de famille.



« Chacun prend la parole pour dire ce qu'il souhaite exprimer. Le facilitateur invite à la reformulation pour éviter tout mal entendu et pour préciser la prise de parole de chacun. »
(Photo kopitinphoto - Fotolia.com)

Ils prennent la mesure des conséquences des actes qu'ils posent au collège ou dans le car. Théo exprime que ses actes avaient pour intention d'apprendre à Armelle à se défendre. Cela nous permet de nous interroger, tous ensemble, sur ce que c'est que d'être fort : est-ce réagir à l'agression de la même façon ou agir autrement ? Je prends conscience de la force intérieure dont fait preuve Armelle. Elle a réussi malgré les agressions à continuer à aller à l'école pendant trois ans. Une partie de ma culpabilité, liée à mon positionnement d'une gestion non violente des conflits et qui m'apparaissait par moment peut-être comme la cause de la situation d'Armelle, s'est alors apaisée.

Je ne lui ai pas transmis la capacité à réagir dans l'immédiat à la situation mais j'ai su l'accompagner pour qu'elle construise une force intérieure. Quelque chose vient d'être réparé chez moi. Emma témoigne qu'elle était en colère et qu'elle a déversé cette colère sur Armelle. Nous ne saurons rien de plus sur l'origine de cette colère mais elle n'avait rien à voir avec Armelle. Elle dit aussi que l'absence de ses parents lui

permet de dire des choses qu'elle n'aurait pas dites en leur présence. Les enfants qui ont défendu Armelle dans le car racontent qu'ils ont, eux aussi, été victimes de harcèlement. La parole circule dans le cercle. Adultes, enfants, principale, parents, les étiquettes tombent. Nous avons vécu une parenthèse de deux heures et demi pendant laquelle les enfants ont été présents et impliqués ; les adultes authentiques et bienveillants. A l'issue de celle-ci, Emma et Théo s'engagent à cesser leurs actes. Nous repartons avec la sensation d'avoir vécu un moment particulier où chacun aura pu s'ouvrir en toute confiance.

Une semaine que le cercle est passé. Armelle nous parle de nouveaux amis, elle retrouve le sourire. Elle témoigne être tranquille. Un mois et demi après, l'après cercle a lieu avec les mêmes personnes. Non pas tout à fait ! La maman d'Emma est venue. C'est elle qui ouvre le cercle. Elle nous dit que sa fille va mieux depuis le cercle. La Principale et la CPE confirment que tous les enfants vont mieux.

Quelle victoire ! Non seulement, ma fille va mieux et remonte progressive-

La Principale et la CPE témoignent

La lutte contre le harcèlement est une priorité - et un véritable enjeu - pour l'Éducation nationale depuis plusieurs années. Les personnels, en particulier de vie scolaire, de santé-social et de direction y ont été particulièrement sensibilisés. Nous disposons désormais d'outils, nous avons suivi des formations sur le sujet. L'Équipe mobile de Sécurité du département nous aide aussi à poursuivre cette mission.

L'an dernier, nous avons été sollicitées pour mettre en œuvre un cercle restauratif suite à une situation de harcèlement ; la conseillère principale d'éducation (CPE) et moi-même avons été tentées par l'expérience.

C'est lors d'un entretien entre la CPE et une mère d'élève que ce dispositif a été évoqué pour la première fois. Cette maman s'adressait à l'établissement pour trouver une solution à une situation de harcèlement dont sa fille, élève en classe de 6ème, était victime depuis plusieurs années. Cette mère travaille elle-même dans la formation autour de la gestion de conflits, de la médiation et de la communication non violente. Elle a alors parlé des « cercles restauratifs » : un mode de médiation plus large que les dispositifs communément mis en place, impliquant les personnes concernées par la situation de harcèlement et faisant également appel à d'autres membres de la communauté scolaire.

Nous avons rencontré François Cribier qui a su expliquer en quoi consistait le cercle et nous convaincre de l'importance de tenter l'expérience. Nous étions néanmoins dubitatives, mais tout de même curieuses. Plusieurs personnes ont participé aux cercles : les parents de la victime, mais aussi des harceleurs, des jeunes témoins ou étant intervenus pour protéger la victime, des élèves de la classe, la CPE, le Chef d'établissement et François Cribier en tant que « facilitateur ».

Il est impossible pour un simple participant de décrire ce qui se passe pendant le cercle. Mais il est essentiel de dire que cette forme de médiation permet une grande qualité dans l'écoute et les échanges. Cela a permis de dénouer la situation qui nous réunissait alors. Cela a été confirmé au cours de « l'après-cercle ».

Les points qui nous apparaissent comme essentiels aujourd'hui, outre bien sûr la conviction que nous avons eu raison d'y croire, c'est qu'il faut se donner du temps : celui de la préparation (les « avant-cercles »), celui du déroulement du cercle lui-même, celui de « l'après-cercle » et celui de continuer à écouter nos élèves en dehors du cercle. La relation que nous avons pu développer avec les élèves participants nous a montré qu'une forme de confiance a pu évoluer entre eux et nous, ainsi qu'avec les familles.

Nous éprouvons une certaine fierté à avoir engagé l'établissement dans ce type de démarche. Cela répond en grande partie aux suggestions et demandes de l'infirmière, de l'assistante sociale et de certains enseignants. Nous avons ainsi l'impression d'être capables d'innovation en laissant la place à ces démarches. Bien sûr, il convient de garder présent à l'esprit que cela a été possible dans cet établissement-ci grâce à son équipe, sa taille...

Nous sommes toutes deux désormais convaincues de la puissance de cet « outil » et en demande de formation pour pouvoir le manier, et désireuses d'inscrire notre établissement dans cette démarche de communication non violente.

ment la pente mais les autres enfants vont, eux aussi, mieux. Emma exprime que le cercle lui a permis de tourner la page. La Principale et la CPE ne peuvent que constater la force de la parole car finalement nous n'avons rien fait d'autre que de mettre des mots sur la situation. Et pourtant cela a tout changé.

Armelle est entrée en 5ème. Elle rentre du collège en chantant, nous parle de ses copines. Son écriture est redevenue propre, ses copies sont agréables à lire. Les devoirs ne sont plus source de tension. Elle est même devenue autonome. La vie à la maison a retrouvé de la sérénité. Armelle conserve encore quelques traces de ces trois longues années. Elle a encore du mal à gérer les situations où elle ressent du rejet. Je ne suis pas en mesure de dire l'impact réel sur la future adulte qu'elle sera. J'ai juste la satisfaction, en tant que maman, de lui avoir permis de vivre une issue positive pour tous à un conflit enkysté.

Cette issue n'a été possible que parce que l'ensemble des adultes a œuvré dans le même sens. La principale et la CPE ont fait confiance à la maman que je suis, mais aussi aux enfants. Elles ont osé expérimenter pour donner sa chance à chacun. C'est là, pour moi, tout le sens d'une vraie communauté éducatives : des adultes responsables qui coopèrent dans l'intérêt de tous les enfants. C'est aussi l'occasion de montrer qu'une issue réparatrice est possible pour ceux qui vivent et commettent des actes de harcèlement, d'offrir de l'espoir et des pistes de solution pour aller au delà du constat, de la dénonciation et de la judiciarisation. C'est aujourd'hui pour moi l'occasion d'exprimer toute ma gratitude à chacune des personnes présente lors de ce cercle.

Sandra Longin
Sandra Longin est mère de deux enfants. Elle a été responsable d'un service enfance-jeunesse pendant 20 ans. Elle anime aujourd'hui des ateliers de parents et poursuit un parcours de certification de Communication NonViolente.

(1) dans un souci de discrétion, les prénoms ont été modifiés.